

L'union libre latinoaméricaine a t-elle changée de nature?

Julieta Quilodrán
El Colegio de México

La mutation des moeurs en relation avec la vie conjugale ainsi que la diversité d'arrangements nouveaux qui sont en train de se dessiner, surtout dans le monde occidentale, ne cessent pas d'étonner. Ce n'est pas uniquement que les interruptions volontaires d'unions -divorces et séparations- aient venu remplacer le veuvage, le plus surprenant c'est le refus du mariage; c'est à dire, la mise en cause de l'institution qui a géré pendant des siècles la façon de s'installer en couples¹. Le ménage idéal, à vie, a connu sa splendeur vers la moitié du 20^è quand la baisse de la mortalité avait permis la prolongation de l'espérance de vie du couple et le divorce n'était accepté que dans des cas exceptionnels. Depuis, le divorce a pris le relai du veuvage et on se retrouve aujourd'hui avec des couples qui durent assez peu mais dont les conjoints sont "recyclés", plus ou moins vite, à travers des nouvelles unions. La survie des deux conjoints, surtout s'ils ont eu de descendants, qui s'engagent dans des nouvelles unions, conduit à l'existence de structures familiales complexes. Si on ajoute à ce panorama un changement dans la qualité ou la nature du lien conjugal –légal ou informel- dont le rôle est celui d'établir un certain ordre à l'intérieur de la famille, la situation devient encore plus complexe.

Les changements énoncés ont été expérimentés, d'une manière plus ou moins profonde, par les familles des pays développés occidentaux au cours de la deuxième partie du 20^è siècle. Ils font partie de ce que des auteurs comme Van de Kaa et Lesthaeghe (1986,1987,1995,1998) ont nommé la Seconde Transition Démographique. Cette notion envelopperait les transformations qui ont été atteintes jusqu'à présent, surtout par les sociétés qui ont fini leur Transition Démographique ou bien, qui se rapprochent de cette situation. Il s'agirait de modifications issues des changements sociaux et culturels d'un caractère plus vaste et global. L'introduction de la dimension culturelle dans l'analyse des phénomènes démographiques, en plus des aspects économiques qui avaient toujours dominé leurs interprétation (Kirk,1996), à permis d'enrichir leur explication et saisir les divers cheminements de la Transition Démographique. Toutes les sociétés qui se sont engagées dans cette transition possédaient au départ un régime démographique caractérisé par une fécondité et une mortalité élevées. On considère que ce processus est terminé dès que la fécondité et la mortalité ont atteint des niveaux réduits qui garantissent le remplacement de la population. Les niveaux de ces variables au point initial, le temps et les moyens utilisés pour réaliser la transition ont été différents à travers le monde. Il y a des auteurs comme Tabutin (1995) qui parlent de transitions démographiques au pluriel pour exprimer leur diversité. De ce fait il n'est pas réaliste d'espérer que finie la Transition Démographique (TD) nous aurons des sociétés homogènes quand aux caractéristiques de leur nuptialité et organisation familiale.

En ce qui concerne la nuptialité latinoaméricaine, malgré sa variété géographique, elle peut être considérée como étant plus proche du modèle européen ou des pays peuplés

¹ Consulter à ce sujet Roussel (1975,1978,1989,1992); Leridon et Gokalp (1988); Kaufmann et al.,(1988); Villeune-Gokalp (1990); Santow et Bracher (1990); Bumpass et Cherlin (1991); Bozon (1990), Cherlin (1992).

par des migrants de l'Europe, que de l'Afrique ou de l'Asie. Il s'agit d'un modèle de type monogame, avec un âge à la première union relativement tardif, comparativement stable et dont l'intensité, un peu plus élevée chez les hommes, oscille aux alentours de 950 pour mil. Par ailleurs, le conjoint n'est pas imposé par la famille, on ne paie pas de dote et il n'existe pas non plus d'interdits au remariage des femmes. L'originalité du modèle latinoaméricain réside dans la présence séculaire de l'*union libre*. Avec une intensité plus grande ou plus petite, ce phénomène est présent partout bien qu'il soit récent dans les pays d'Amérique australe: Argentine, Chili, Uruguay. Cette "informalité" dans la formation des unions conjugales s'accompagne d'une proportion importante des conceptions prénuptiales ainsi que d'une plus grande instabilité (Camisa, 1977; Henriques 1989; Quilodrán 1985, 1992, 1999; Rosero 1996; Castro Martin 1997).

Aujourd'hui l'Amérique latine à l'exception de la Bolivie, du Guatemala et d'Haïti peut être classée comme appartenant aux régions qui ont presque accompli leur Transition démographique. En général, le nombre moyen d'enfant par femme s'est réduit de moitié dans un intervalle d'environ 25 ans souvent grâce, à l'adoption de méthodes contraceptives. La baisse a été entamée avant la mise en place des programmes publics de régulation des naissances, dans les années soixante et même avant dans certains pays (pays du cône sud). Avant que les contraceptifs existent le recours à l'avortement était fréquent comme moyen pour contrôler la taille de la descendance (Frejka, Atkin et Toro, 1996)². Il n'est donc pas étonnant que dans un tel contexte on ait vite adopté les méthodes contraceptives modernes; les esprits étaient déjà prêts. La nuptialité, par contre, n'a pas joué un rôle décisif dans la chute de la fécondité de la région. Il est possible que dans certains pays, au lieu de retarder l'âge de la femme à la première union conjugale on s'est plutôt penché sur la solution "avortement". Dans d'autres, l'arrivée des contraceptifs a évité le recours massif à l'avortement oainsi que l'ajournement du mariage qui représente par ailleurs, un moyen assez lent pour modifier une situation que devenait urgente à l'époque: la survie d'une descendance trop nombreuse.

Le retard de l'âge à la première union chez les femmes s'est déclenché quelques années plus tard que celui de la baisse de la fécondité et il a été spécialement modeste si nous le comparons avec les reculs des âges connus par d'autres régions du monde, telles que le Magreb où le sud est asiatique (Mc Carthy, 1982).

Malgré les différences qui existent entre les TD des pays développés et celles de l'Amérique latine elles partagent aujourd'hui plusieurs phénomènes que l'on considère comme distinctifs de la Seconde Transition Démographique ou simplement, de la phase post transitionnelle de la transition classique: une augmentation des unions libres (consensuelles ou informelles), des divorces et des naissances hors union. L'éventail des explications avancées font appel à des nombreuses théories d'ordre économique, sociologiques ou culturelles ainsi qu'à la propre dynamique démographique à travers des effets de retour provoqués, par sa propre évolution, sur les déséquilibres des marchés matrimoniaux.

Le but, dans cette occasion est d'essayer de constater si l'union libre spécifique au modèle latinoaméricain subsiste, a été remplacée par le modèle d'union libre des pays post transitionnels ou si on se trouve au moment où les deux modèles coexistent. Notre hypothèse est que la présence séculaire de l'union libre en Amérique latine et l'acceptation

² L'avortement n'est pas légale dans les pays de l'Amérique latine sauf parfois quand la vie de la mère est en danger ou la grossesse est ptoduit d'un viol.

sociale dont elle profite devrait faciliter l'adoption du modèle d'union libre moderne entraînant, du moins au début, la *coexistence des deux modèles, traditionnel et moderne*. Le problème est de décélérer la présence de l'union libre moderne et son importance par rapport à l'union libre traditionnelle en Amérique latine. Cette distinction devienne indispensable puisque les populations qui font appel à chacun de ces types d'union libre possèdent des caractéristiques socioéconomiques assez différentes.

Pour essayer de vérifier l'hypothèse énoncée nous avons sélectionné trois pays en fonction de: 1) l'étape de leur TD; 2) leurs proportions d'union libre; et, 3) l'évolution récente de ces proportions. Nous avons choisis comme sources de données les enquêtes plus récemment prélevées et dont les dates sont les plus proches. Les pays choisis ont été le Brésil, le Mexique et la République Dominicaine.

Nous commençons avec une d'histoire très sommaire sur la formation des unions conjugales en Amérique latine centrée sur l'existence de l'union libre traditionnelle. Ensuite nous établissons la distinction entre ce type d'union libre et l'union libre moderne. De son côté, l'analyse des données commence par la présentation de l'évolution générationnelle des premières unions en soulignant l'importance relative des unions libres. Puis nous nous occupons des premières naissances, de la fréquence avec laquelle les enfants naissent hors d'un couple en union libre ou marié ou d'une mère célibataire. Finalement le niveau de scolarité devrait nous servir à faire le partage entre le groupe de femmes qui seraient dans des unions libres traditionnelles et celui qu'on pourrait classer comme possédant une union libre de genre moderne.

Un peu d'histoire

Un événement historique incontournable dans l'histoire de l'Amérique latine c'est la conquête et la colonisation qu'elle a subi, à la fin du 15^e siècle, de la part des couronnes espagnoles et portugaises. Ces deux puissances de l'époque ont conquis des territoires mais le plus important, elles ont mis en oeuvre un projet culturel à travers de l'évangélisation. Il s'agissait de convertir à la religion catholique la population indigène, parfois nombreuse comme ce fut le cas des plateaux du Mexique, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou et de la Bolivie. Il fallait aussi maintenir dans le cadre de cette même religion les immigrants venus de l'Espagne ou du Portugal et, une fois l'arrivée des esclaves, en provenance de l'Afrique noire, essayer de faire respecter par leurs propriétaires certaines règles sur la cohabitation des familles. Dans ce grand projet d'acculturation, la Couronne et l'Eglise catholique ont trouvé leur part; les intérêts du pouvoir temporel et spirituel se sont renforcés mutuellement pour gouverner les territoires conquis. D'après Burguière (1986) l'imposition du modèle de mariage chrétien aurait été un des moyens déterminants pour incorporer la population autochtone au modèle de culture qu'apportaient avec eux les colonisateurs. Le goût pour le rituel qui prévalait, en général, chez les indigènes s'accordait fort bien avec la cérémonie du mariage catholique, d'où l'importance qu'on lui accorde comme véhicule de la nouvelle culture. Par ailleurs, Gruzinski (1991) ajoute que le monde chrétien avançait dès lors, l'importance de la décision individuelle et de la valeur de l'expérience personnelle (ex. choix du conjoint, péché) à la place des valeurs plus communautaires brandies par la population indigène.

A l'époque que les espagnols débarquent en Amérique leur modèle de nuptialité était en transition vers ce qu'on appelle le "modèle occidental de mariage". Le concubinage ainsi que l'illegimité étaient encore assez répandue dans son pays. La reproduction de ces

habitudes dans le contexte américain n'a pas été difficile surtout avec l'aide des déséquilibres qui se sont produits dans les marchés matrimoniaux (McCaa, 1996). D'après les données disponibles les immigrants européens étaient surtout des hommes (un homme pour 10 femmes) de même que les esclaves africains bien que le rapport de masculinité chez ces derniers fut plus équilibré (deux hommes pour une femme). De plus, la distance de la métropole et l'étendue des vastes territoires américains réduit la possibilité d'amener la famille européenne sur place et aussi, épouser des personnes de même origine. Dans ces conditions l'Eglise et la société dans son ensemble ont eu du mal à faire respecter les règles qui prévalaient dans les métropoles. D'après Gonzalvo (1998) l'ordre colonial comportait une grande tolérance face à des "irregularités" telles que les mariages inégaux³, les naissances illégitimes ou les ruptures des couples. C'est juste dans ce "désordre" que le métissage aurait été possible surtout que ce n'est qu'à la fin du 18^e que des régulations sont mises en place pour interdire la diffusion des unions tout spécialement, avec la population esclave d'origine.

D'après Curtin (1969)⁴ de 1451 à 1870 le Brésil aurait importé 3.7 million d'esclaves tandis que dans l'Amérique espagnole y compris les Caraïbes (Cuba, Puerto Rico, Rep.Dominicana) ce chiffre n'aurait pas dépassé un million six cents mille. Les études sur la famille d'esclaves sont nombreuses pour les Caraïbes anglo et francophone, ils le sont moins pour la partie hispanique. Or, chaque région a intégré de façon différente cette population et il serait important de reconstruire cette histoire pour bien comprendre le lien entre le passé esclavagiste et certains arrangements familiaux actuels. Cependant, les études coïncident d'une certaine manière sur l'importance du projet d'acculturation que les puissances coloniales ont voulu imposer en Amérique latine à travers de l'évangélisation dans la religion catholique. On reconnaît pourtant, que malgré la volonté déployée ce projet n'a connu qu'un succès partiel, du moins, en ce qui concerne le mariage direct avec sanction ecclésiastique. Les unions libres ou informelles subsistent notamment dans les pays des Caraïbes et "l'Amérique latine orientale et atlantique, celle de plaines chaude et humide..." (Charbit, 1987); c'est à dire, l'Amérique centrale, le Venezuela, la côte de la Colombie et du Golfe du Mexique.⁵ En somme, il existerait en quelque sorte un modèle d'union libre propre à l'Amérique latine: unions relativement stables avec une descendance presque aussi nombreuse que celle des mariages et une propension à la légalisation qui réduit l'illégitimité (enfants nés hors mariages)

Avec l'héritage d'une colonisation longue de trois siècles l'Amérique latine porte l'empreinte de son métissage autant biologique que culturel. La formation des couples n'a pas échappé aux concessions et plus largement, à l'acceptation de certaines situations de fait que l'Eglise a dû tolérer pour s'adapter aux particularités de ce nouveau monde. L'union libre représente en quelque sorte un exemple d'un domaine –celui de la sacralisation de toute union conjugale- où l'Eglise n'a eu, comme il a déjà été dit, qu'un succès partiel. En réalité, l'union libre faisait partie des habitudes des populations qui se sont rencontrées sur place –espagnole, portugaise, indienne, africaine- ce qui expliquerait qu'elle a survécu si longtemps. Mais un autre atout de ce type d'union c'est sa plasticité qui lui permet de s'accommoder plus facilement que les unions formelles à la transgression des règles en vigueur. En conséquent, le patron de nuptialité qui s'est construit

³ Mariages concluent entre conjoints de groupes raciaux différents.

⁴ Cité par Charbit, Y., 1987 p.15.

⁵ Cette dernière région ferait partie du modèle connu comme Golfo-Caribe (Quilodrán, 1989)

progressivement sous l'influence du modèle de l'Europe occidentale comportait et comporte toujours, certains traits des coutumes nuptiales et familiales indiennes et africaines; en dehors, de celles qui sont arrivées avec l'immigration européenne.

Du moins au Mexique parmi la population préhispanique la cohabitation pré-nuptiale était fréquente ainsi que le divorce et même la polygamie laquelle était pratiquée par les classes dirigeantes⁶. De plus, le mariage était un affaire communautaire. Dans le cas de la population d'origine africaine une des explications qui a été avancée plus récemment pour justifier l'union libre c'est le manque d'intérêt autant des hommes que des femmes esclaves de contracter un mariage catholique (Gautier, 2000). D'après cette auteur "on peut penser que les conditions historiques diminuaient et rendaient sans objet le contrôle qui pèse généralement plus sur la sexualité des femmes que des hommes". En outre, dans les régions d'Afrique d'où les esclaves venaient, la capacité des femmes de devenir mère était beaucoup plus valorisée que la virginité, la polygamie était acceptée ainsi que le divorce; de plus, la corésidence des époux n'était pas obligatoire.

De nos jours ou plus précisément, depuis la moitié du 20^e siècle, l'union libre est reconnue par le système des statistiques nationales comme une manière de se mettre en couple. Sa présence dans la vie sociale dès l'époque coloniale à sans doute influencé son introduction comme catégorie d'état civil dans les recensements. Cette décision ainsi que son inclusion dans les enquêtes de fécondité nous à permis de suivre son évolution pendant les derniers cinquante ans. Les analyses faites nous montrent que ce type d'union est la caractéristique principale qui établit la différence entre le modèle de nuptialité latinoaméricain et celui des autres continents ainsi qu'à l'intérieur de la région. Dans ce sens, on sait qu'en 1960 l'écart maximal entre les proportions d'unions libres entre pays était de 53.5% tandis qu'en 1990 il s'est un peu resserré sans que pour autant la proportion maximale ait variée. Aux extrêmes de l'éventail, figure la République Dominicaine et le Guatemala avec les proportions les plus élevées (supérieures à 50%); à l'autre, l'Argentine et le Chili (moins de 10%). Ce qui est nouveau dans l'évolution des dernières vingt années c'est que les pays avec les proportions les plus faibles ont vu augmenté (Chili 11.6% à la place de 6.7%). Le Brésil dont sa proportion était très proche de celle du Chili et de l'Argentine en 1960 avec 6.7% l'a plus que doublé en 1990 (15.3%), un accroissement seulement dépassé par la Colombie qui enregistrait 20% en 1960 et 46% en 1990 (Camisa,1977; Rosero-Bixby,1996; Quilodrán,1985,1999; Castro Martin,1997). A présent comme il y a 50 ans, l'Amérique latine est divisée en trois grands groupes de pays selon leurs proportions d'union libre. En dépit de l'évolution ces proportions les pays n'ont pas changé de groupe, les distances entre eux se maintiennent.

La tendance de la nuptialité a été, d'abord, vers une plus grande institutionnalisation. Les proportions d'unions libres ont diminué ou sont restées stables jusqu'aux années soixante dix; or, ce sont les proportions des pays avec les niveaux les plus bas (cône sud) qui ont augmenté le plus sans les dépasser pourtant, 20% du total de la population unie. Par contre, dans le groupe avec les proportions plus importantes, le Guatemala a réduit de moitié sa proportion d'unions libres, le Venezuela de 16% et les hausses n'ont pas dépassé 10% dans le reste des pays. De ce fait, la partie de l'Amérique latine où le mariage était la norme (cône sud, Brésil) est à présent en train d'expérimenter une desinstitutionnalisation de

⁶ Voir Cook et Borah, (1966), Alberro (s/n), Aguirre Beltrán (1981), Calvo (1991), Castañeda (1991), Margadant et Carrasco, (1991).

la nuptialité. Il s'agit, du reste, de pays où le divorce est arrivé tard ou pas encore comme au Chili. De leur côté les pays avec les proportions les plus élevées d'unions libres semblent suivre à un rythme plus lent la tendance à la hausse de ce type d'union. Il n'y a que la Colombie qui progresse très vite.

Bref, malgré un certain laxisme dans l'application des préceptes du mariage issus du Concile de Trente on peut avancer l'hypothèse que le modèle occidental d'un mariage monogame, librement consenti, indissoluble et plus tardif s'est installé progressivement en Amérique latine pendant la période coloniale. C'est à cette époque que la transition de la nuptialité se serait effectuée ce qui expliquerait aussi, dans une certaine mesure, que le modèle de nuptialité de la région n'ait pas été bouleversé au cours du 20^e siècle comme il l'a été dans d'autres latitudes.

L'Union libre: le modèle traditionnel et le modèle moderne

Dans cette partie nous nous bornerons à présenter les principales caractéristiques du modèle séculaire et de celui qui représenterait la modernité et qui a été qualifiée comme post transitionnel. Le souci est de ne pas continuer à employer la même dénomination pour un phénomène qui recouvre deux populations distinctes du point de socioéconomique mais assez semblables quant à leurs caractéristiques démographiques.

Definition d'Union libre : manière de se mettre en couple sans passer par le Registre Civil ni par l'Eglise.

Nous présentons d'abord une liste des caractéristiques démographiques qui partageraient les deux types d'unions libres qui existent d'après l'hypothèse initiale. Cette hypothèse soutient que l'union libre moderne devrait exister dans les pays plus avancés dans leurs TD, au moins, dans les milieux sociaux plus aisés. De ce fait nous devrions nous attendre à une coexistence du modèle traditionnel et moderne tel que le propose la théorie de la Seconde Transition Démographique.

Les caractéristiques démographiques communes aux deux modèles d'unions libres seraient les suivantes:

- Age à la première union libre plus précoce qu'au mariage
- Considérable surtout aux jeunes âges
- Instabilité plus grande que celle des mariages
- Intensité presque toujours inférieure au mariage
- Remariage plus fréquent

En outre, une union précoce suppose que l'âge à la première relation sexuelle l'est aussi. Par contre un âge prématuré à l'initiation sexuelle n'est plus aujourd'hui un obstacle pour retarder l'entrée dans une première union. Un des problèmes qui existe en Amérique latine c'est la résistance des jeunes à utiliser des contraceptifs. Les causes de cette attitude seraient plutôt d'ordre culturel (Villarreal, 1998). D'autre part, les femmes en union libre traditionnelle ont eu toujours presque autant d'enfants que les femmes mariées tandis que dans sa version moderne la reproduction est un phénomène plutôt récent.

En dépit du parallélisme constaté dans les caractéristiques démographiques des deux types d'unions libres la gamme des valeurs des indicateurs contemplés est large et variée

entre types d'union libre et entre pays. A ce propos ce qui est important de retenir c'est qu'il s'agit d'un type d'union plus précoce, moins stable et aussi moins fréquent que le mariage. La différence s'établirait plutôt en termes de leur temporalité, du moment où chacune –union libre traditionnelle et moderne- sont devenues importantes sur le scénario de la formation des couples. D'autre part, au niveau de l'analyse de la nuptialité et de la fécondité, les catégories de référence sont différentes: *le mariage* dans les cas des pays où ce phénomène est nouveau, et *l'union conjugale*, notion qui enveloppe autant les mariages que les unions libres, dans le contexte latinoaméricain.

Bien que la temporalité représente un aspect crucial l'essentiel de la différence entre les deux types d'unions libres réside, à notre avis, dans les caractéristiques des groupes de population rattachés à chacun d'entre eux.

Caractéristiques sociodémographiques des unions libres par rapport aux mariages

Union libre traditionnelle	Union libre moderne
Peu de scolarité	Haute scolarité
Travail des femmes dans les positions Moins favorisées	Travail qualifié des femmes
Plutôt rurale	Urbaine
Légalisation fréquente et rapide	Légalisation
Influence de la religion sur la légalisation	Influence de la pratique religieuse sur la légalisation

La littérature démographique en relation avec ce sujet nous informe que les femmes en unions libres en Amérique latine sont plus souvent pauvres que les femmes qui arrivent à se marier (Quilodrán, 1979, 1990, 1991, 1998; Henriques, 1989; Greene et Rao, 1995). Par contre, les femmes des pays développés ont un statut bien différent et l'union libre représente une option, parfois temporelle, au mariage.

Les pays développés offrent autant aux femmes qu'aux hommes, la possibilité de prolonger leurs études et élargir leur cadre de vie et leurs options. Une femme de ces pays possède un pouvoir de négociation dans les domaines de la vie conjugale ou occupationnelle que la femme des pays en voie de développement n'a pas ou pas assez. Elle peut choisir l'arrangement conjugale qui lui convient le plus : mariage direct ou union libre dans ses diverses modalités (cohabitation prématrimoniale, substitution au mariage, living appart together). Si elle fait ce dernier choix –une union libre- ses probabilités d'avoir un enfant hors mariage et de se séparer augmentent ainsi que celles de devenir chef de famille. Or, elle arrive à cette situation munie d'une qualification qui lui procure un meilleur salaire pour affronter sa situation de femme seule mère de famille en même temps que d'un pouvoir de négocier une aide sociale ou celle du père de ses enfants. Cette relative indépendance augmenterait de même, sa probabilité de se remettre en couple.

A l'autre extrême, la femme pauvre des pays en voie de développement n'a que très peu d'options. Avec une dote scolaire limitée ayant abandonnée très tôt l'école, elle se trouve dans une situation vulnérable. Cette situation l'amène fréquemment à accepter une union conjugale précaire, peu formelle et instable telle que l'union libre ou même, devenir

mère célibataire. Avec un bagage scolaire si pauvre son pouvoir de négociation dans le marché de travail est étroit. Il est donc facile qu'elle se retrouve seule avec un travail mal payé et des enfants à charge sans pouvoir obtenir du père des enfants une aide soit parce qu'il est au chômage ou tout simplement, parce qu'il est plus difficile d'obliger à payer une pension à un homme dont les liens conjugaux sont fragiles. Cependant cette femme a besoin d'aide pour soutenir sa famille et de ce fait elle est enclin à entrer dans une nouvelle union aussi précaire que la précédente.

Sans doute il y a des facteurs autres que les conditions de pauvreté qui interviennent dans la négociation qui rend acceptable l'arrangement conjugal pour le couple; au contraire, il n'y aurait pas de pauvres mariés. Le problème qui existe dans ces milieux c'est le moindre pouvoir de négociation qui possède la femme surtout quand le choix du conjoint est devenu depuis longtemps un affaire essentiellement individuelle. Ce pouvoir se seraient encore affaibli si on accepte l'hypothèse avancée par M. Greene et Rao (1995), pour le Brésil. Selon cette auteur l'élévation rapide de l'union libre dans ce pays serait le résultat du "mariage squeeze" provoqué par la chute de la mortalité. L'excédent de femmes aurait poussé à un recyclage des hommes à travers de nouvelles unions lesquelles se font d'ailleurs plus vite si on utilise une qui exige moins de formalités. L'inexistence du divorce peut encourager aussi la formation de couples en unions libres.

Les pays comparés et les données utilisées⁷

Les pays, comme on l'a déjà dit, ont été sélectionnés en fonction de trois critères: l'étape de la TD dans laquelle ils se trouvent, l'intensité et l'ancienneté de l'union libre comme phénomène socialement reconnu. Les pays choisis sont la Rep. Dominicaine, le Brésil et le Mexique. Pour les deux premiers on utilise les données des enquêtes DHS⁸ de 1996 et pour le Mexique celles de l'ENADID⁹ de 1997. Nous profitons de l'information des histoires génésiques et matrimoniales complètes pour le Mexique. Les DHS malheureusement ne compte pas avec une histoire d'unions ce qui nous a obligé à limiter l'analyse aux femmes avec une seule union, subsistante ou pas au moment de l'enquête. Cette contrainte nous a amené à faire l'hypothèse que dans ces pays les femmes remariées et qui se trouvent dans des unions interrompues (veuves, séparées, divorcées) se sont unies pour la première fois et ont eu leur premier enfant aux mêmes âges que les femmes en unions subsistantes. Le fait que les proportions de femmes dans ces situations matrimoniales ne soient pas très importants aux âges jeunes nous rassure quand à la fiabilité des conclusions.

De trois pays le Brésil est le seul qui a parcouru presque en entier le chemin à faire pour atteindre le niveau de remplacement de la population (97%) et il l'a fait, par ailleurs, sans l'aide d'aucune politique ni programme gouvernemental destiné à ce propos. La Rep. Dominicaine et le Mexique ne sont cependant, pas loin de ce but (tableau 1). En l'an 2000 le nombre moyen d'enfant par femme était respectivement dans ces trois pays: 2.4, 3.1 et 2.7 (PRB,2000). En ce qui concerne la fécondité des femmes adolescentes (groupe 15-19 ans) les taux des pays comparés figurent parmi les plus bas de l'Amérique latine quoi qu'il

⁷ Les structures par âges des trois pays comparés ne sont pas significativement différentes d'après l'épreuve de χ^2 .

⁸ Demographic Health Survey

⁹ Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica

s'agisse du groupe d'âge dont les taux ont moins diminué partout. Par ailleurs, les proportions des naissances hors mariages et les conceptions pré-nuptiales aux âges jeunes nous parlent d'une activité sexuelle assez répandue avant l'union (mariage ou union libre). Cependant plus de la moitié -presque 90% dans le cas de Rep.Dominicaine- des femmes qui ont vécue sa première relation sexuelle avant 18 ans font la transition vers une union conjugale avant ce même âge.

Tableau 1
Pays selon le stade de leurs transitions démographiques et modèle de nuptialité. Données pour les années 90's (femmes)

Indices	Accomplie		Avancée
	Brésil	Dominicaine	Mexique
Etape de la T. D. (%) ¹	97.0	89.0	88.0
e ₀ (femmes) ²	71.0	73.1	75.5
1 ^{ère} Rel. Sexuelle ³			
<20 ^{ans}	55.3	60.0	-----
• Avant l'union	23.5	8.8	-----
• Age médian	19.5	18.7	18.0
1 ^{ère} Union conyugale ⁴			
• Non célibataires (15-19 ans)	13.8	22.4	14.8
• Age médian	21.1	19.3	19.9 ⁵
Contraception <20 ans ⁶	14.8	10.1	7.7
Fecundité 15-19 ans			
• Taux ⁷	82.4	91.2	76.6
ISF ⁸	2.4	2.4	2.7
Premières Transitions Vécues avant 18 ans ⁹			
• 1 ^{ère} Rel. Sex. / 1 ^{ère} Union	65.1	89.7	50.0 ¹⁰
• 1 ^{ère} Union / Naiss 1 ^{er} enfant	61.8	57.5	44.0 ¹⁰

¹ Courbage, J. (2000) "Y aura t'il encore une fécondité de tiers – monde dans le monde", Colloque International de l'AIDELF, Byblos, Liban.

² ONU (1998) World Population Prospects, N.Y., 1999.

³ Pour les 13 pays inclus, moyenne de 61.5% avec un maximum 66.5% au Guatemala et un minimum 53% au Venezuela. A 18 ans la moyenne est de 42% les écarts des âges medianes est de 1.5 ans, entre 18.1 et 19.6 ans. Pour les hommes cet âge est inférieure, entre 16 et 17 ans. (UNFPA, (2001), Diagnóstico sobre la salud reproductiva de jóvenes y adolescentes en América Latina y el Caribe (tableau V. 4).

⁴ UNFPA (2001) tableaux V. 7 et graphique V. 1.

⁵ Encuesta Nacional sobre Fecundidad y Salud (Enfes), DHS / Secretaría de Salud, 1989.

⁶ UNFPA (2001) tableaux IV. 12.

⁷ UNFPA (2001) tableaux II. 2.

⁸ Population Reference Bureau, 2000 World Population Data Sheet.

⁹ Guzmán, J. .M. (2000) Données pas encore publiées.

¹⁰ Avant 20 ans, données pour 1987.

* Pour l'ensemble des femmes: 21.1% en Argentine (1990) avec une augmentation de 70.6% par rapport à 1980 et 39.9 à Cuba (1980), (Castro Martin, 1997; Quilodrán, 1999).

La proportion de femmes unies avant 20 ans en Dominicaine est environ 40% plus élevée que celle des autres deux pays comparés aux mêmes âges; par contre, les proportions de conceptions prénuptiales et de naissances hors union sont des plus réduites; c'est à dire, l'union libre servirait dans ce pays à encadrer la pratique sexuelle et la fécondité précoce.

En effet, en Dominicaine l'écart entre la première relation sexuelle et la première union ne dépasse depuis les générations nées les années quarante 0.7 ans tandis que dans la plupart des pays cet écart s'est maintenu autour de 2 ou 3 ans. Seul au Brésil il est en train d'augmenter un peu. Quant à l'âge médian à la première relation sexuelle il oscille entre 18 et 19 ans chez les femmes (20-49 ans), plutôt 19 dans le milieu urbain et autour de 22 ans dans les secteurs plus aisés. A 18 ans un peu plus d'une femme sur trois a déjà initiée sa vie sexuelle (UNFPA,2001).¹⁰

A continuation nous cherchons à décélérer les changements générationnelles plus importants dans la formation des couples dans trois pays de la région latinoaméricaine.

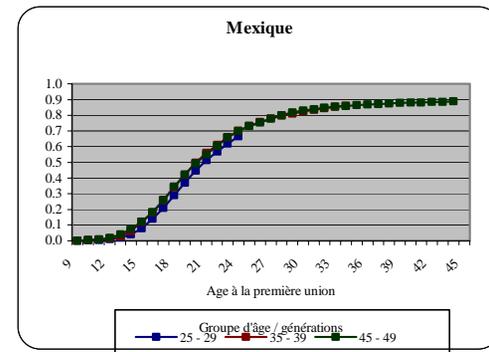
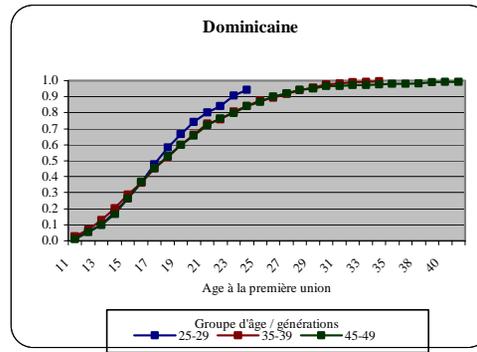
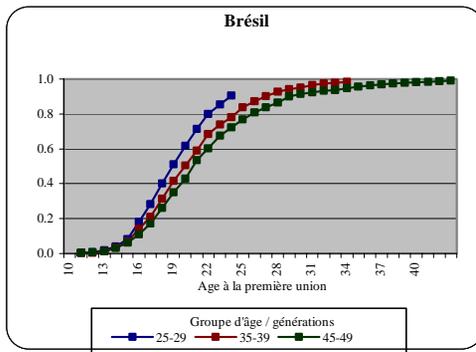
Evolution de la nuptialité selon type de première union

Les données représentées dans le graphique 1 nous montrent que la nuptialité générale rajeunit au fil des générations au Brésil et en Dominicaine. Au Mexique par contre, les générations plus jeunes nées, autour de 1970, auraient ajourné un peu leur âge d'entrée en union. On sait ainsi qu'à 20 ans les proportions de femmes unies dans les générations qui ont 25-29 ans sont 45.2% supérieures au Brésil et 12% en Dominicaine par rapport aux générations nées au début des années cinquante. Quand on tient compte du type d'union on s'aperçoit que seulement ont augmenté les unions libres. Au Brésil ce type d'union n'existait pratiquement pas il y a trente ans (3.5%) lorsque qu'en Dominicaine elle reprend encore plus d'avantage sur les mariages qu'elle n'avait déjà (42%). Or pendant les années quatrevingt l'union libre diminue un peu en Dominicaine (Quilodrán,1992). Au Mexique malgré la réduction de la nuptialité, l'union libre se répand: 25% dans le groupe de générations 25-29 ans, c'est à dire, 75% de plus que dans les générations plus anciennes à l'enquête (45-49 ans). Ceci voudrait dire que même si la nuptialité aux jeunes âges diminue, comme c'est le cas du Mexique, il est possible que les unions informelles augmentent dans l'avenir.

¹⁰ Pour les données concernant les pays de l'Amérique latine qui possèdent des enquêtes DHS III consulter Guzmán, Hakkert, Contreras et Moyano *Diagnóstico sobre salud sexual y Reproductiva de los adolescentes en América latina y el Caribe* .(UNFPA,2001)

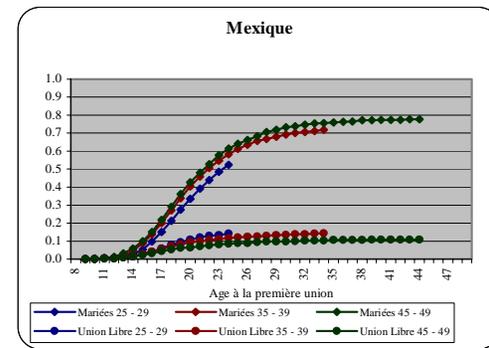
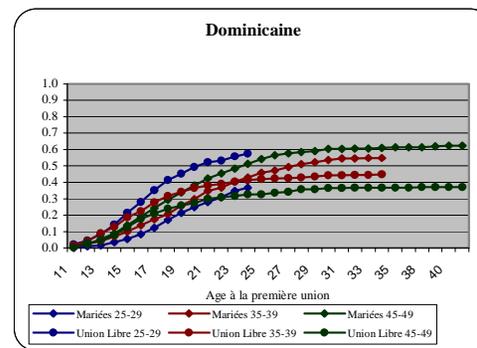
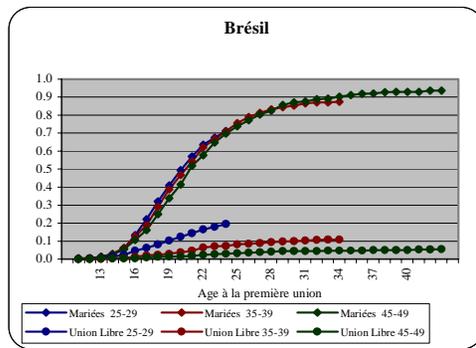
Graphique 1

Proportions cumulées de femmes selon l'âge à la première union conjugale



Graphique 2

Proportions cumulées de femmes selon l'âge à la première union et type d'union



En ce qui concerne les âges médians estimés (tableau 2) pour la Rep. Dominicaine et le Mexique confirment que les unions libres sont plus précoces que les mariages -entre un et deux ans en moins- et que les écarts sont en train de diminuer. Le Brésil enregistre un net rajeunissement de l'âge au premier mariage et aussi de l'union libre, presque deux ans en moyenne chez les femmes mariées et 5 parmi celles qui se trouvent en union libre. Dans les générations 25-29 ils ont des valeurs plus proches que dans les autres pays. Néanmoins, l'union libre au Brésil continue à être plus tardive que le mariage au contraire de ce qui arrive dans les autres pays. A mesure que les âges à la première union rajeunissent les écarts entre type d'union diminuent.

Tableau 2
Age médian à la première union conjugale et à la maternité ¹

Pays	Groupe de l'âge / générations			
	25 - 29	35 - 39	45 - 49	
Brésil				
Mariées	1 ^{ère} U.	19.7	20.7	21.5
	1 ^{ère} Mat.	20.5	21.8	22.6
Union libre	1 ^{ère} U.	20.4	22.5	25.3
	1 ^{ère} Mat.	19.8	22.9	23.4
Dominicaine				
Mariées	1 ^{ère} U.	20.7	21.3	20.2
	1 ^{ère} Mat.	21.6	22.4	21.3
Union libre	1 ^{ère} U.	18.2	18.0	18.1
	1 ^{ère} Mat.	19.4	19.2	20.2
Mexique				
Mariées	1 ^{ère} U.	20.3	20.4	20.4
	1 ^{ère} Mat.	20.7	21.1	21.1
Union libre	1 ^{ère} U.	18.9	19.2	19.4
	1 ^{ère} Mat.	20.0	20.7	21.1

¹ Du première enfant

Non obstant, il serait trop risqué de conclure dès maintenant que la nuptialité en Amérique latine rajeunit mais on peut l'affirmer sans problèmes pour le Brésil et la Rep. Dominicaine. Au Mexique on avait constaté déjà ce phénomène de rajeunissement avec les données du recensement 1990 mais uniquement pour les hommes de certaines régions (Quilodrán, 1998).

La première maternité

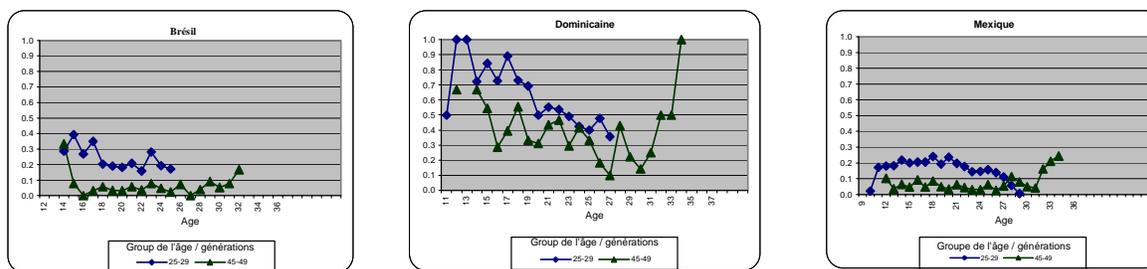
De conformité avec les données du tableau 2 l'arrivée du premier enfant suivrait la même tendance que les âges à la première union; c'est à dire, celle d'un âge plus précoce de la mère à la naissance du premier enfant dans les générations plus jeunes. Ce rajeunissement est surtout perceptible chez les femmes en unions libres au Brésil et au Mexique (environ 3 ans et 1 an en moins respectivement). En Dominicaine il s'est produit juste un léger ajournement de l'âge à la première naissance dans les générations nées dans les années soixante et une reprise de la baisse dans les générations postérieures surtout chez les femmes mariées. En général, les changements générationnels ne sont pas importants, ils ne dépassent pas, dans la majorité des cas, un an, soit qu'il s'agisse des âges médians à la première union (entre 18.5 et 20.5 ans) soit que l'on parle des âges médians à la maternité (entre 19.5 et 21.5 ans) dans les générations 25-29 ans.

Ces âges médians -par ailleurs assez proches des âges moyens- sont bien en dessous des âges moyens des pays développés de l'Europe occidentales et les USA lesquels évoluent en sens inverse de ceux des pays comparés; environ 24-25 ans dans les générations 1950, 26-27 ans dans les générations 1960 et 27 ans dans celles qui sont nées vers la fin des années soixante. Les valeurs des âges médians de l'Amérique latine seraient plus proches de celles de l'Europe de l'Est (22.0-23.0)(Sardon,2000).

L'évolution des proportions des premières naissances selon l'âge de la mère selon type d'union (graphique 3) est assez éloquent en ce qui concerne leurs niveaux et les augmentations qu'ils ont expérimenté à travers les générations. Les femmes qui ont leur premier enfant avant 25 ans sont plus souvent qu'avant en union libre. Elles nous montrent aussi l'importance de la maternité hors mariage chez les jeunes dans chacun des pays.

Graphique 3

Proportions de femmes avec une première union libre selon l'âge à la maternité



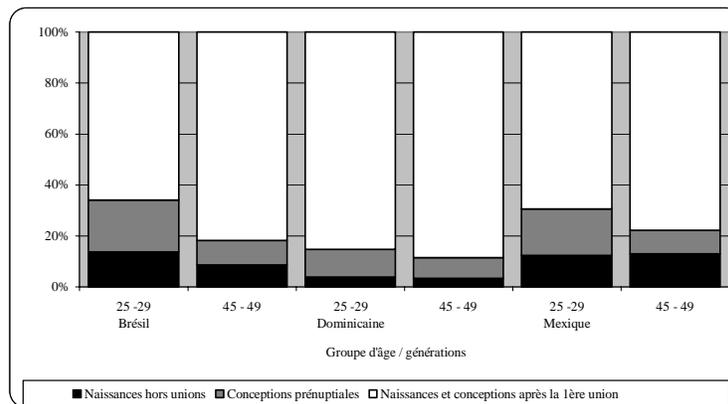
Naissances hors unions

A ce point de l'analyse on se pose la question si le rajeunissement de la nuptialité s'accompagne aussi d'une plus grande proportion de naissances hors du couple. A ce propos on a calculé les intervalles protogénésiques et établi si la naissance s'était produite avant la première union de la mère ou si la conception de l'enfant précédait ce dernier événement (graphique 4).

Le seul pays qui enregistre une augmentation des naissances avant la première union c'est le Brésil qui passe d'environ 9 à 14% (59% de plus) se plaçant juste devant le Mexique dont les proportions ont très peu diminué (de 13 à 12.4%). En Dominicaine les naissances hors union restent constantes à un niveau un peu supérieur à 3%. Du côté des conceptions prénuptiales lesquelles reflètent aussi la permissivité sociale à l'égard de la sexualité en dehors des unions, on vérifie que le Brésil autant que le Mexique ont doublé leurs proportions. Dans ces pays un enfant sur cinq aurait été conçu avant le mariage ou l'union libre des parents, à la place d'un enfant sur 10 comme c' était le cas dans le passé.

Graphique 4

Premières naissances hors unions et conceptions prénuptiales



Lorsqu'on fait la distinction entre les femmes qui ont eu au moins le premier enfant avant l'union selon le type de la première union on observe des variations importantes entre pays et générations. Au Brésil et au Mexique les femmes dans cette situation, appartenants aux générations plus jeunes auraient été plus nombreuses à se marier (57et 46% respectivement) qu'en Dominicaine (28%). Cependant l'évolution générationnelle nous montre qu'il est plus probable de marier dans ces conditions –avec enfant(s)- aujourd'hui qu'il y a trente ans au Mexique et en Dominicaine. Le Brésil a expérimenté, par contre, une diminution de 20% (tableau 3).

L'analyse faite nous montre que dans les dernières trente années le Brésil a évolués une plus grande informalité quant à la formation des unions conjugales: les unions libres ainsi que les naissances hors union et les conceptions prénuptiales ont augmenté de manière significative. Le Mexique présente une évolution semblable mais plus atténuée en ce qui concerne l'augmentation de l'union libre et les conceptions prénuptiales. En comparaison, la Rep. Dominicaine est le pays qui à le moins changé; le premier enfant est conçu le plus souvent à l'intérieur d'un couple (85%) bien que celui-ci soit fréquemment une union libre.

Pour compléter le tableau de naissances hors union, il faut ajouter que la proportion de mères célibataires par rapport à l'ensemble de femmes de chaque groupe d'âge ne dépasse en aucun cas 5%.

Tableau 3

Premières naissance hors unions et conceptions prénuptiales

	Pays		
	Brésil	Dominicaine	Mexique
Naissances hors unions			
25 - 29	13.7	3.8	12.4
45 - 49	8.6	3.3	13.0
Mères que se marient			
25 - 29	56.8	28.4	45.5
45 - 49	71.2	21.9	25.8
Conceptions prénuptiales			
25 - 29	20.4	10.9	18.2
45 - 49	9.6	8.2	9.3
Naissances et conceptions prénuptiales			
25 - 29	34.1	14.7	30.6
45 - 49	15.2	11.5	22.3
Naissances de femmes célibataires ¹			
25 - 29	3.5	1.6	4.4
45 - 49	1.0	1.0	2.4

¹ Par rapport à l'ensemble de la population féminine de chaque groupe de générations

La fécondité hors mariage des trois pays comparés est bien inférieure à celle des pays développés laquelle est de l'ordre de 28% aux Etats Unis (Pop. Bulletin,2000), 40% en France, 25.5% au Canada vers la fin des années quatrevingt dix. Par contre, les proportions des conceptions prénuptiales se rapprocheraient de celles des femmes américaines (Census Bureau, 1999).

Empreinte de la scolarité des femmes sur la formation des couples

Les données du tableau 4 ne laissent pas de doutes sur le niveau de scolarité inférieur des femmes en union libre. Cette affirmation faite à maintes reprises par nombreux auteurs reste valable. En dépit de l'amélioration des niveaux d'éducation l'écart entre le niveau scolaire atteint par les femmes mariées et en union libre subsiste¹¹. Du reste, cette distance augmente à mesure que le niveau de scolarité monte. La sélection en faveur des mariages devienne beaucoup plus marquée chez les femmes avec un niveau de scolarité supérieur au niveau secondaire. Dans cette catégorie il y a entre deux et dix fois plus de

¹¹ Dans le cas du Mexique une étude récente a montré, une fois encore, la condition sociale plus défavorable des femmes en union libre (Solís,2000)

femmes mariées qu'en union libre mais son importance par rapport à l'ensemble des femmes mariées est réduite. La population avec une scolarité supérieur au niveau secondaire n'est que 6.2% au Brésil, 14.8% en Dominicaine et 10.2% au Mexique.

Tableau 4

Femmes selon le niveau scolaire atteint et type de première union
(pour 100 femmes dans chaque type d' union)

	Pays					
	Brésil		Dominicaine		Mexique	
	25 - 29	45 - 49	25 - 29	45 - 49	25 - 29	45 - 49
Sans scolarité						
M	4.2	13.3	2.0	9.0	0.4	2.3
UL	9.2	22.7	13.2	25.1	0.3	0.6
Primaire						
M	33.4	49.8	29.0	64.0	28.6	59.0
UL	40.9	41.3	60.0	69.0	10.1	9.3
Sécondaire						
M	57.6	29.5	42.0	16.0	31.3	14.2
UL	47.8	28.1	24.0	4.0	7.8	1.5
> Sécondaire						
M	4.8	7.4	27.0	11.0	18.9	12.2
UL	2.1	4.1	2.6	0.1	2.5	0.9

Ce qui surprend le plus c'est que parmi les femmes des générations plus jeunes sans scolarité ou avec primaire il s'est produit une élévation de la proportion des femmes en union libre dans les trois pays. Au contraire la portion de femmes mariées dans les niveaux scolaire au delà du primaire ont nettement augmenté en Dominicaine mais surtout au Brésil. Au Mexique l'union libre a augmenté peu mais presque sans distinction dans tout le niveaux de scolarité.

Si on tient compte des rythmes de croissance des mariages et des unions libres on observe que dans le groupe de femmes plus scolarisées l'union libre prend le devant en Dominicaine et au Mexique. La situation au Brésil serait d'une diminution de la proportion des femmes plus scolarisée. Quoi qu'il en soit les populations dont on parle sont trop restreintes pour affirmer que l'adoption du modèle d'union libre moderne est entamée moins encore, qu'il existe une coexistence de ce modèle avec celui de l'union libre traditionnelle.

Par ailleurs, ces mêmes données nous montrent que les femmes qui sont entrée dans une première union libre se sont bénéficié moins de l'élévation général du niveau éducationnel qui ont connu ces pays. La scolarité atteinte est sans doute un atout dans le marché matrimoniale mais pas suffisant, l'exemple de Dominicaine est illustratif à ce

propos, l'union libre est ici plus fréquente que dans les autres pays d'indépendement du niveau scolaire des femmes.

Le niveau de scolarité représente sans doute une dimension importante pour comprendre l'union libre, mais pas suffisante. Il est clair que les femmes moins éduquées vont entrer plus souvent dans une union libre ce qui signifie qu'elles vont s'unir jeunes dans une union peu stable et qui a moins de chances de se transformer en légale (Gomez de León, 1999). Cependant si on veut comprendre le phénomène formation d'unions-réproduction dans son ensemble, il faudra nécessairement se pencher sur les aspects culturels y compris les raisons historiques et psychosociales qui les entourent.

Conclusion

Des raisons historiques qui remontent, la plupart des fois, au passé coloniale de la région expliquent que l'union libre ait occupé depuis des siècles une place relativement importante dans la formation des familles. Elle fait partie de la culture puisqu'elle représente une façon alternative de constituer une famille et de former une descendance. La flexibilité qui lui octroie son informalité sert et à servi dans le passé aussi, à contourner les interdits sociaux et légaux en relation au mariage. L'union libre possède, en effet, un pouvoir d'adaptation qui facilite les changements dans le domaine de la nuptialité.

A la fin des années soixante les jeunes des pays plus développés commencent à cohabiter sans passer par le mariage, sans avoir obtenu une sanction légale ou ecclésiastique à leur union. Aujourd'hui on assiste à une vraie désinstitutionalisation du mariage laquelle est reconnue comme un des événements plus saillants de la phase post transitionnelle de la Transition Démographique. Lorsque les pays latinoaméricains commencent à atteindre la fin de leur TD on se demande s'ils vont adopter pendant la phase post-transitionnelle (Seconde TD) les mêmes comportements que les pays développés ou bien, s'il vont vivre cette étape sans changer essentiellement leurs modèles de nuptialité, comme il a été le cas pendant la TD classique. Les indices du moment nous montrent depuis quelques années que la situation a commencée à bouger, que l'union libre et les séparations volontaires d'unions (séparations et divorces) sont en train d'augmenter.

C'est dans le contexte précédent qui s'inscrit notre travail et notre hypothèse. L'union libre n'étant pas un phénomène nouveau en Amérique latine il fallait chercher à cerner la situation pour savoir si son expansion correspondait bien à celle qui existe dans le monde développé. Dans ce but on a formulé l'hypothèse d'une coexistence du modèle séculaire et du modèle moderne d'union libre. Le premier rattaché au comportement des couches les plus pauvres de la population et le second, à celles les plus favorisées en termes relatifs. De façon à faire le lien entre le progrès de la TD et la désinstitutionalisation de la vie conjugale nous avons choisi trois pays qui se trouvent dans différentes étapes de leur transition. Pour chacun de ces pays nous avons procédé à une analyse par générations de l'évolution de l'âge à la première union, de l'âge à la naissance du premier enfant ainsi que des conceptions prénuptiales et naissances hors union selon le type de première union de la femme. Le niveau scolaire des femmes selon type d'union nous a servi à déceler leurs propension à se marier ou entrer dans une union libre selon l'éducation atteinte. Cette

variable était celle qui s'accordée le mieux avec notre objectif de tenir compte de la condition sociale de la femme.¹²

En dépit de variations entre pays et entre indices nous trouvons que la nuptialité s'est rajeuni surtout au Brésil et qu'en Dominicaine elle à repris le niveau plus haut qu'elle avait dans les générations plus anciennes à l'enquête. Au contraire au Mexique l'union continue à se faire plus tardive. De façon parallèle la tendance est à une élévation des proportions de femmes avec enfants nés avant l'union et avec conceptions pré-nuptiales au Mexique et tout spécialement, au Brésil. Par contre en Dominicaine la vie sexuelle et reproductive se déroule à l'intérieur des unions, généralement des unions libres établies à des âges plus précoces qu'ailleurs. Les conceptions pré-nuptiales et les naissances hors union sont dans ce pays plutôt rares. L'intervalle entre la première relation sexuelle de la femme et l'union conjugale est très réduit (0.7 ans en comparaison avec 2 ou 3 ans dans le reste des pays) ce qui expliquerait l'encadrement plutôt stricte de la reproduction qu'on observe. Au Mexique il existerait depuis longtemps une plus grande tolérance à l'activité sexuelle hors union tandis qu'au Brésil il s'agirait d'un phénomène plus récent. Actuellement dans ces derniers pays un enfant sur cinq serait conçu avant le mariage ou l'union libre des parents tandis qu'il n'était qu'un enfant sur dix dans les générations plus âgées.

Quand on introduit le type d'union on s'aperçoit que les unions libres sont les principales responsables de l'augmentation de la nuptialité enregistrée au Brésil et qu'au Mexique, qui n'a pas vu augmenter sa nuptialité, elles représentent une proportion chaque fois plus grande des unions aux jeunes âges. Cependant, au Mexique et en Dominicaine l'âge à la première union libre est toujours plus précoce que l'âge au mariage et les chances de se marier d'une femme qui a déjà eu un enfant sont aujourd'hui plus grandes que dans les générations plus âgées. Il semble que là où l'union libre est un phénomène ancien il existe une tendance plus grande qu'au Brésil, où il s'agit d'un phénomène nouveau, à régulariser la descendance ou du moins, à accepter épouser des femmes avec une vie sexuelle antérieure à l'union. En Dominicaine on éviterait au moyen d'une union conclu à des âges précoce, la pratique sexuelle en dehors des unions.

Il semblerait donc que dans les pays qui n'ont pas complété leur TD mais où l'union libre est traditionnelle les changements de la nuptialité sont en train de se faire d'une façon moins bousculé qu'au Brésil où l'union libre n'existait presque pas il y a trente ans. Non obstant, l'augmentation de l'union libre brésilienne ne peut pas être classée comme résultat de l'évolution de la Transition Démographique si on regarde aux niveaux de scolarité des femmes qui sont dans ce type d'union: elles sont aussi peu scolarisées que dans les autres pays analysés. Par ailleurs, au Brésil on n'observe même pas la tendance à une élévation des unions libres parmi les femmes plus éduquées qu'on constate chez les femmes du Mexique et de Dominicaine.

La formation des premières unions est en train de changer en Amérique latine mais les indices ne sont pas encore suffisants pour affirmer que les transformations observées correspondent à celles de la phase post transitionnelle qui vivent les pays développés à l'heure actuelle. Nous n'avons analysé que trois pays mais il est bien possible que parmi beaucoup d'autres l'union libre traditionnelle continue à dominer une fois conclue leurs

¹² On n'a pas introduit les données sur les hommes contenues dans les enquêtes DHS parce qu'elles n'étaient pas disponibles pour le Mexique.

Transition Démographiques. Faudrait-il chercher plutôt l'union libre moderne parmi les remariages?¹³

Bibliographie

- Aguirre Beltrán, G., (1981), *La población negra en México. Estudio etnohistórico*, Centro de estudios Históricos de Agrarismo en México, Secretaría de la Reforma Agraria, México.
- , (1989), *La población negra de México*, Fondo de Cultura Económica, México.
- Alberro, S., "El amancebamiento en los siglos XVI y XVII: un medio eventual de medrar", El Colegio de México, México (mimeo).
- Census Bureau, (1999), "Trends in Premarital Childbearing, special studies", *Current Population Reports, 1930 to 1994*, Demographic Programs, U.S. Department of Commerce Economics and Statistics Administration, U. S..
- Bozon, Michel, (1990), "Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints: une domination consentie-2. Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint", in *Population*, n° 2, 1990, pp. 327-360.
- Bumpass, L. L., J. A. Sweet and A. Cherlin, (1991), "The Role of Cohabitation in Declining Rates of Marriage", *Journal of Marriage and the Family*, 53:913-927.
- Burguière, A., (1986). *Historie de la famille*, A. Colin, Paris.
- Calvo, T. (1991), "Matrimonio, iglesia y sociedad en el occidente de México", in *Familias novohispanas Siglos XVI al XIX*, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México. pp. 101-108.
- Carrasco, P. (1991), "La transformación de la cultura indígena durante la Colonia. Los pueblos de indios y las comunidades", in *Lecturas de Historia Mexicana 2*, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México. pp. 1-29.
- Castañeda, C. (1991), "La formación de la pareja y el matrimonio", in *Familias novohispanas Siglos XVI al XIX*, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México. pp. 73-90.
- Castro Martin, Teresa, (1997), "Marriages without papers in Latin America", dans IUSSP, *International Population Conference*, Beijing, IUSSP, pp. 941-960.
- Cook et Borah (1966), "Marriage and Legitimacy in Mexican Culture: Mexico and California", in *California Law Review*, n° 2, 946-1008.
- Charbit, Yves, (1987), *Famille et nuptialité dans la caraïbe*, Travaux et Documents Cahier n° 114, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques (INED) / Presses Universitaires de France (PUF).
- Cherlin, A., (1992), "Marriage, Cohabitation, Sexual Behavior, and Childbearing in North America", in *Actas de la conferencia sobre el poblamiento de las Américas*. Veracruz 92, vol. 3, IUSSP, Liège. pp. 223-243.
- Frejka, et. al., (1996), "The role of induced abortion in the fertility transition of Latin America", Clarendon Press, Oxford.
- Garenne, M. et Halifax, J. (2000) "La fécondité prémaritale en Afrique Subsaharienne", *La Chronique Du Ceped*, Centre français sur la population et le développement, n° 39.

¹³ Nouveau mariages et nouvelles unions libres.

- Gautier, A., (2000), "Les familles esclaves aux Antilles françaises, 1635-1848", en *Population*, núm. 6, París, pp. 975-1001.
- Gómez de León, J. (1999), "Los cambios en la nupcialidad y la formación de familias: algunos factores explicativos", *Cien años de cambio demográfico en México*, (mimeo).
- Gonzalbo, P., (1998), "El desorden de una sociedad ordenada" en *Familia y orden colonial*, El Colegio de México, México.
- Greene, M. and Rao, V., (1995), "The Marriage Squeeze and the Rise in Informal Marriage in Brazil", en *Social Biology*, Vol. 42, núm. 1-2, Port Angeles, USA, pp.65-82.
- Gruzinski, S., (1991), *La colonización de lo imaginario: sociedades indígenas y occidentalización en el México español, siglos XVI – XVIII*, México, Fondo de Cultura Económica (FCE).
- Guzmán, Hakkert, Contreras y Moyano, (2001). *Diagnóstico sobre Salud Sexual y Reproductiva de adolescentes en América Latina y el Caribe*, Fondo de Población de las Naciones Unidas (UNFPA), México.
- Henriquez, M. E., (1979), "Legal and Consensual Unions: Their Fertility Implications in Latin America", in *Nuptiality and Fertility*, IUSSP/Ordina Editions, Belgique, pp. 271-285.
- , (1989), "Brazil: Changes in Nuptiality and their Fertility Implications", in *International Population Conference*, IUSSP, New Delhi, pp. 163-174.
- Kaufmann, Lesthaeghe et Meekers (1988), "Les caractéristiques et tendances du mariage", in D. Tabutin, *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris. pp. 217-247.
- Kirk, Dudley, (1996), "Demographic Transition Theory" en *Population Studies*, vol. 50, núm. 3, Great Britain by the University press, Cambridge, pp. 361-387.
- Leridon, H. et Villeneuve-Gokalp, C., (1988), "Les nouveaux couples: Nombre, caractéristiques et attitudes", en *Population*, núm. 2, París, pp. 331-367.
- Lesthaeghe, R., (1995), "La deuxième transition démographique dans les pays accidentaux: une interprétation", *Transitions démographiques et sociétés. Charie Quetelet 1992*, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan.
- , (1998), "On theory development and applications to the study of family formation", *Population and development review*, New York, vol. 24, num.1.
- Margadant, G. (1991), "La familia en el derecho novohispano", in *Familias novohispanas Siglos XVI al XIX*, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México. pp. 27-56.
- McCarthy, J. (1982), "Differentials in Age at First Marriage", in WFS, London (*Comparative Studies*, 19).
- McCaa, R., (1996), "Matrimonio infantil, Cemithualtin (familias complejas) y el antiguo pueblo Nahua", in *Historia Mexicana*, vol.46, No. 1, El Colegio de México, México, pp. 3-70.
- Muriel, J. (1991), "La transmisión cultural en la familia criolla novohispana", in *Familias novohispanas Siglos XVI al XIX*, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México. pp. 190-122.

- Population Bulletin, (2000), “Measuring Cohabitation” et “Rates of First Marriage, Remarriage, and Divorce, 1960 to 1997”, *Population bulletin*, vol 55, num. 4. Population Reference Bureau.
- Population Reference Bureau, “2000 World Population Data Sheet”, Washington, DC, USA.
- Quilodrán, J., (1985), “Modalités de la formation et évolution des unions en Amérique Latine”, in *International Population Conference*, IUSSP, Florence, pp. 269-280.
- , (1989), “México: diferencias de nupcialidad por regiones y tamaños de localidad” in *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 1, No. 2, El Colegio de México, México, pp. 595-613.
- , (1992), “La vida conyugal en América Latina: contrastes y semejanzas”, en *Actas de la conferencia sobre el poblamiento de las Américas*, vol. 3, Veracruz, International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP), pp. 245-264.
- , (1998), “Le mariage au Mexique: Évolution nationale Et typologie régionale”, L’Harmattan, Bruylant – Academia, Belgique.
- , (1999), “L’union libre en Amérique latine: aspects récents d’un phénomène séculaire”, en *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, núm. 1-2, printemps-automne, pp. 53-80.
- , (1999), “Un siglo de matrimonio en México”, *Cien años de cambio demográfico en México*, (mimeo).
- , (2000), “Atisbos de cambios en la formación de las parejas conyugales a fines del milenio”, en *Papeles de población*, n° 25, Centro de Investigación y Estudios Avanzados de la Población (CIEAP) / Universidad Autónoma del Estado de México (UAEM), México, pp. 9-33.
- Rosero-Bixby, L., (1996), “Nuptiality trends and fertility transition in Latin America” in Guzmán, Singh, Rodriguez et pantelides, *The fertility transition in Latin America*.
- Roussel, L., (1975), *Le mariage dans la société française*, N° 73, INED/PUF, Paris.
- , (1989), “La Famille incertaine”, éd° Odile Jacob, Paris.
- , (1992), “La famille en Europe Occidentale: Divergences et convergences (The family in Western Europe Divergences and Convergences)”, *Population* 47, 21: 303-315.
- Santow, G. et Bracher, M., (1990), “The family histories of Australian womn”, dans *European Journal of Population*, No. 6, pp. 227-256.
- Sardon, J-P., (2000), “La conjoncture démographique: L’Europe et les pays développés d’outre-mer”, en *Population*, núm. 4-5, Paris, pp. 727-764.
- Solís, P., (2000), *Cambios recientes en la formación de uniones consensuales en México*, Ponencia presentada en la IV Reunión Nacional de Investigación Demográfica en México, SOMEDE, Agosto 2000, (mimeo).
- Tabutin, D. (1988), Réalités démographiques et sociales de l’Afrique d’aujourd’hui et de demain: une synthèse”, in *Population et sociétés en Afrique au sud du Shara*, L’Harmattan, Paris. pp. 17-50.
- , (1995), “Un demi-siècle de transitions démographiques dans les régions du Sud”, in *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quetelet 1992, Louvain-la-Neuve, Belgique. pp. 33-70.
- UNFPA, (2001), *Diagnóstico sobre la salud reproductiva de jóvenes y adolescentes en América Latina*, New York.

- Van De Kaa, D., (1987), "Europe's second demographic transition", *Population bulletin*, vol. 42, núm. 1, Population Reference Bureau, N.Y.
- Villarreal, M., (1998), *Adolescent fertility: socio-cultural issues and programme implications*, Rome, Population Programme Service, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), (mimeo).
- Villeneuve-Gokalp, C. (1990), "Du mariage aux unions sans papiers: histoire récente des transformations conjugales", in *Population*, N° 2, Paris. pp. 265-297.